Communiqué de presse

CONTRAT DE LIQUIDITÉ

Réduction des moyens alloués au contrat confié à Portzamparc – BNP Paribas

Paris, le 24 novembre 2026, 18h – Le groupe AdUX, spécialiste de la publicité digitale et de l'expérience utilisateur (Code ISIN FR0012821890 - ALDUX), annonce avoir procédé à une réduction des moyens affectés au contrat de liquidité confié à Portzamparc – BNP Paribas, conformément à la décision AMF n° 2021-01 du 22 juin 2021 relative aux contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise.

Le 24 novembre 2026, il a été procédé, au titre de ce contrat, à un retrait de 18 500 euros et à un transfert de 25 000 actions AdUX, inscrites au nominatif au compte propre de la Société à la même date.

Pour mémoire, lors du bilan semestriel du 30 juin 2026, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 50 957 actions AdUX
- 38 979,14 euros en espèces

À l'issue de ces opérations, les moyens figurant au compte de liquidité s'élèvent à 27 802 actions AdUX et 18 449,24 euros en espèces.

Prochaine communication financière
Résultats annuels 2026
Avril 2027

Contact presse, investisseurs et analystes
infofin@adux.com

A PROPOS D'ADUX

Pionnier du secteur, ADUX est un spécialiste européen de la publicité digitale et de l'expérience utilisateur. Présente dans 6 pays européens, la société ADUX a réalisé un chiffre d'affaires de 24,6 millions d'euros en 2025.
La société est cotée à Paris sur Euronext Growth.

Code ISIN : FR 0012821890 / LEI : 969500IIE66C3CFB1K57 / Mnémo : ALDUX

Plus d'informations sur www.adux.com
Suivez-nous sur Twitter : @ADUX_France
LinkedIn : http://www.linkedin.com/company/adux_fr/

Contact presse, investisseurs et analystes
infofin@adux.com